



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/04/2023**

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 24 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 17 avril 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Périidy, Nicolas Métivier, Florence Collino, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.
Nombre de Conseillers représentés : 1	Excusés : Hervé Lacroix, Marlène Benoit.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h20	Pouvoirs : Marlène Benoit à Laurent Poncet Secrétaire : Thierry Rolland

ECHANGE DE TERRAIN M. ET MME DUMONT

CONVOCATION
LE 17 04 2023

AFFICHAGE LE
12 MAI 2023

M. le Maire cède la parole à Samuel Périidy qui rappelle que M. et Mme DUMONT ont formulé une demande pour échanger du terrain en vue de régulariser des emprises irrégulières de terrain et de mieux aligner la limite entre domaine communal et domaine privé devant leur maison située au 27 avenue des Grands Champs, côté place des Dahlias.

Après intervention du géomètre, il est constaté que la commune peut échanger :

8 m² situés dans la partie matérialisée en bleu contre 8 m² situés dans la partie matérialisée en jaune.

Ces espaces, ne sont pas affectés à l'usage du public et constituent des espaces de domaine privé communal.

Il n'est pas prévu de soulte, les valeurs échangées étant équivalentes.

Les frais de géomètre ont été pris en charge par M. et Mme DUMONT.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve le bornage tel que réalisé par le cabinet Bettinelli**
- **approuve l'échange de terrains comme indiqué ci-dessus et sur le plan**
- **rappelle que les espaces concernés relèvent du domaine privé communal**
- **autorise le Maire à signer les pièces relatives à l'échange**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

